


<https://www.aefinfo.fr/depeche/707889>

 Erwin Canard

 5 min read

692 M€ sont annulés au budget 2024 de l'Éducation nationale (décret)

Le budget 2024 de l'Éducation nationale est amputé de près de 700 M€, selon un décret paru au JO du 22 février 2024. Alors que, au total, 10 Md€ sont supprimés au budget de l'État pour 2024, le ministère de l'Éducation nationale est ainsi "solidaire des efforts à accomplir", indique-t-il à AEF info. Cette annulation de crédits interroge, alors que le ministère a engagé des dépenses supplémentaires, notamment pour les groupes de niveaux. Contacté par AEF info, le ministère assure que "cela n'aura pas d'impact sur les recrutements et les réformes engagées qui supposent de tels recrutements".



Sur les 10 Md€ supprimés au budget de l'État en 2024, 700 M€ concernent l'Éducation nationale. Fred Romero

Un décret paru au Journal officiel du 22 février 2024 annule, comme l'avait annoncé Bruno le Maire ([lire sur AEF info](#)), 10 Md€ au budget de l'État en 2024. Dans ce cadre, 692 M€ sont annulés au budget de la mission Enseignement scolaire.

Voici le détail des annulations au sein de la mission, en AE et CP :

- 261,8 M€ concernant le programme 230 "Vie de l'élève", dont 163,8 M€ en matière de dépenses de personnel (titre 2),
- 138,3 M€ au sein du programme 140 "Enseignement scolaire public du premier degré" (dont 131,2 M€ de dépenses de personnel),
- 123,5 M€ sur le programme 141 "Enseignement scolaire public du second degré" (dont 87,3 M€ de dépenses de personnel),
- 98,9 M€ s'agissant du programme 139 "Enseignement privé du premier et du second degrés" (dont 87,6 M€ de dépenses de personnel).
- 60,6 M€ pour ce qui est du programme 214 "Soutien de la politique de l'éducation nationale",
- 8,6 M€ au sein du programme 143 "Enseignement technique agricole" (dépenses de personnel).

Alors que le PLF 2024 prévoit un budget de 63,6 Md€ ([lire sur AEF info ici](#) et [là](#)), cette suppression de près de 700 M€ au budget de l'Éducation nationale pose plusieurs questions : combien de postes (principale dépense budgétaire de l'Éducation nationale) seront-ils supprimés ? Des dispositifs ou des engagements sont-ils remis en cause ?

"Nous allons voir quels sont les éléments sur lesquels des ajustements sont possibles"
(MEN)

Contacté par AEF info, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse affirme être "solidaire des efforts à accomplir. Notre budget sera impacté de l'ordre de 1 %, un des moins touchés (voir encadré). Cela n'aura pas de conséquences sur les recrutements et les réformes engagées qui supposent de tels recrutements. Nous allons évidemment voir quels sont les éléments sur lesquels des ajustements sont possibles. Même dans l'effort, l'école reste une priorité nationale".

Le ministère avait notamment annoncé que, pour mettre en place les groupes de niveaux en collège, plus de 2 000 postes seraient créés par rapport à ce que prévoyait initialement

le PLF 2024 ([lire sur AEF info](#)). En outre, le gouvernement prévoit une revalorisation des salaires des infirmières scolaires, la prise en charge des [AESH](#) sur le temps de pause méridienne ([lire sur AEF info](#)), ou encore la généralisation en éducation prioritaire de l'accueil de 8 heures à 18 heures ([lire sur AEF info](#)).

La commission des finances de l'Assemblée nationale avait en revanche observé que près de 1 200 postes d'[AED](#) seront supprimés en 2024 ([lire sur AEF info](#)).

Cette annulation de crédit intervient également au moment où le ministère est critiqué par un syndicat pour une opération autour des [JOP](#) de Paris 2024 auprès des élèves d'école élémentaire ([lire sur AEF info](#)) qui, selon plusieurs médias, coûterait 16 M€.

Qu'en est-il des autres ministères ?

Le programme "Enseignement scolaire" est un de ceux qui subissent le plus, en absolu, cette coupe budgétaire du gouvernement. Voici le détail des annulations de crédits pour les principaux autres programmes :

- Action extérieure de l'État : 174 M€
- Administration générale et territoriale de l'État : 170,5 M€
- Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales : 70,5 M€
- Aide publique au développement : 742,1 M€
- Cohésion des territoires : 736,8 M€
- Culture : 204,3 M€
- Défense : 105,7 M€
- Écologie, développement et mobilité durables : 2,1 Md€
- Économie : 224,8 M€
- Engagements financiers de l'État : 900 M€
- Gestion des finances publiques : 235 M€
- Immigration, asile et intégration : 174,7 M€
- Justice : 327,9 M€
- Outre-mer : 78,8 M€
- Recherche et enseignement supérieur : 904,2 M€
- Santé : 70 M€
- Sécurités : 232,1 M€
- Solidarité, insertion et égalité des chances : 307 M€

- Sport, jeunesse et vie associative : 180 M€
- Transformation et fonction publiques : 94,5 M€
- Travail et emploi : 1,1 Md€.

Generated with Reader Mode